



## COMICE AGRICOLE 2024

Avec **FOIRE EXPOSITION 24 et 25 AOUT 2024**

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**Ouverture de la halle pour installation** : Vendredi 23 août de 16h à 19h et samedi 24 août de 7h à 9h  
**Ouverture de la Foire Exposition** : Samedi 24 août de 9h à 19 h et dimanche 25 août de 9h à 20 h

RAISON SOCIALE : .....N° SIRET : .....

NOM.....Prénom.....

ADRESSE .....

TEL .....

COURRIEL.....

TYPE DE PRODUIT VENDU OU EXPOSE .....

#### EMPLACEMENT INTERIEUR (sous la halle) :

- Installation dans la limite des places disponibles
- Obligation de présence samedi & dimanche

Emplacement unique de 4m de façade sur 3m = **50€**

Branchement électrique (Forfait **15 €**)    **Oui**        **Non**

#### EMPLACEMENT EXTERIEUR :

- Samedi et Dimanche

**6 € le ml professionnel (hors restauration)**

**8 € le ml professionnel (restauration)**

Branchement électrique (Forfait **15 €**)    **Oui**        **Non**

Montez-vous un barnum, une tente ? .....

Si vous avez un camion, indiquez ses dimensions - ouverture latérale ou arrière ?.....

Nombre de ml .....Profondeur désirée.....

**La Commune ne mettra aucun matériel à disposition des exposants,  
tels que rallonges électriques, tables, chaises et grilles  
Prévoir des adaptateurs pour des prises industrielles à prise domestique**

**CONDITIONS GENERALES :**

Tout stand non occupé le samedi, jour de la foire, à 9h00, sera remis à la disposition des organisateurs, sans que l'exposant défaillant puisse prétendre à une indemnité ou un remboursement quelconque.

Sous la halle, les exposants s'engagent à rester pendant toute la durée de la Foire et à terminer l'installation de leurs stands avant l'ouverture de la Foire Exposition. La Ville de Courtenay se dégage de toute responsabilité en cas de dommage ou vol causé sur les biens des participants

La Halle sera fermée de 19h à 8 h. La commune prendra à sa charge un agent de sécurité présent à ces heures les vendredi et samedi.

**L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception de ce bulletin, dûment rempli et signé, accompagné du règlement total.**

**Si règlement par chèque merci de le mettre à l'ordre du Trésor Public.**

Le bulletin d'inscription doit nous être retourné pour le **1<sup>er</sup> Juillet 2024 au plus tard.**

Date : .....

SIGNATURE :